



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1 Intitulé du projet

Parking Michel d'Ornano - Modification du parking bus existant pour des véhicules légers et "dépose minute bus"

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

Commune de bayeux

Raison sociale

Commune de Bayeux

N° SIRET

2 1 1 4 0 0 4 7 8 0 0 0 1 5

Type de société (SA, SCI...)

Collectivité Territoriale

Représentant de la personne morale :  Madame

Nom

GOMONT

Monsieur

Prénom(s)

Patrick

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

cf : Parking d'Ornano\_Demande\_Examen au cas par cas

4.2 Objectifs du projet

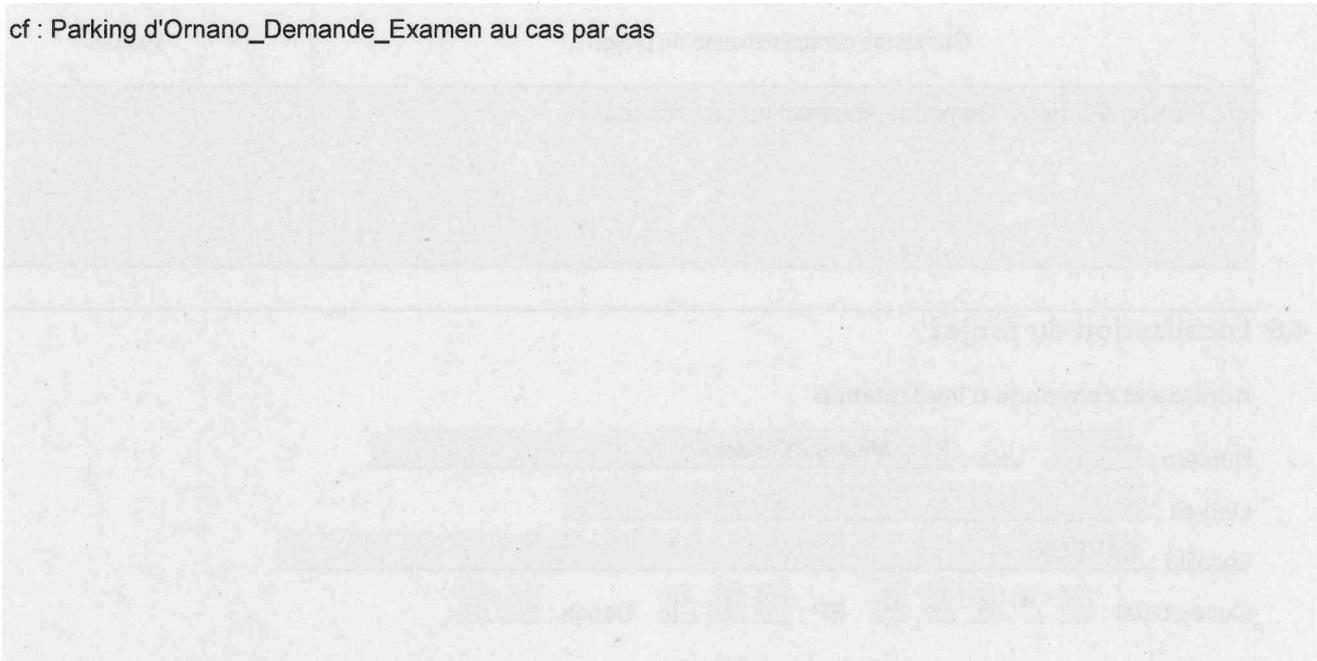
cf : Parking d'Ornano\_Demande\_Examen au cas par cas

---

### 4.3 Décrivez sommairement le projet

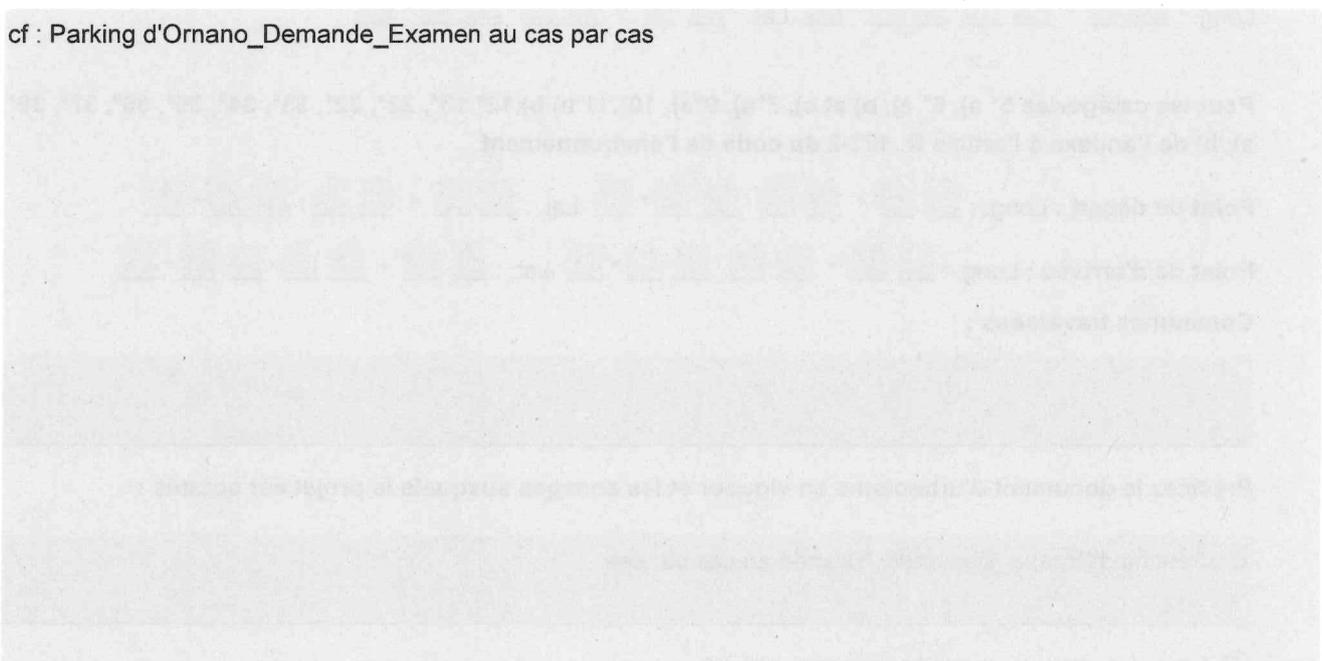
#### 4.3.1 Dans sa phase travaux

cf : Parking d'Ornano\_Demande\_Examen au cas par cas



#### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

cf : Parking d'Ornano\_Demande\_Examen au cas par cas

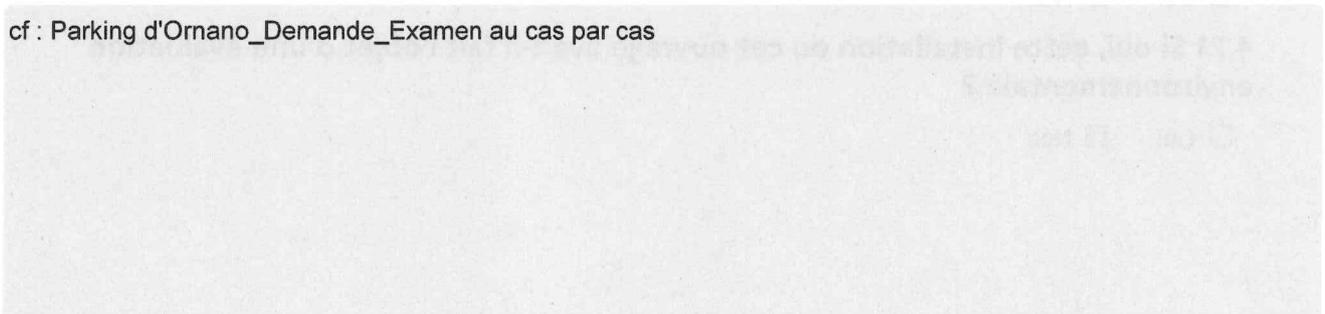


---

### 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

cf : Parking d'Ornano\_Demande\_Examen au cas par cas



#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas	

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :  BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

cf : Parking d'Ornano\_Demande\_Examen au cas par cas

<sup>i</sup> Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf : Parking d'Ornano_Demande_Examen au cas par cas

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui     Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

cf : Parking d'Ornano\_Demande\_Examen au cas par cas

---

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui     Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

cf : Parking d'Ornano\_Demande\_Examen au cas par cas

---

---

**6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables**

cf : Parking d'Ornano\_Demande\_Examen au cas par cas

---

---

**6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).**

cf : Parking d'Ornano\_Demande\_Examen au cas par cas

---

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

cf : Parking d'Ornano\_Demande\_Examen au cas par cas

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau.	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

(i) Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	PLAN ETAT EXISTANT	<input type="checkbox"/>
2	PLAN D'AMENAGEMENT DU PROJET	<input type="checkbox"/>
3	EXTRAIT DU PSMV	<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

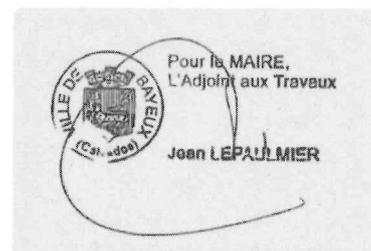
Nom GOMONT

Prénom Patrick

Qualité du signataire Maire de Bayeux

À BAYEUX

Fait le 17/01/2025



Signature du (des) demandeur(s)

**Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation  
éventuelle d'une évaluation environnementale  
Article R. 122-3-1 du code de l'environnement**

**1 - Intitulé du projet**

**Parking Michel d'Ornano - Modification du parking bus existant pour des véhicules légers  
et « dépose minute bus »**

**2 - Identification du maître d'ouvrage (pétitionnaire)**

**Commune de Bayeux (Collectivité territoriale)**

**Représentant de la personne morale : Monsieur GOMONT Patrick (Maire de Bayeux)**

**SIRET n° 21140047800015**

**3 - Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à  
l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement  
correspondant du projet**

**N° de catégorie et sous-catégorie :**

**Article 41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages  
collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs.**

**Sous-catégorie a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.**

**3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux  
I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (Clause-filet) ?**

**NON**

**3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du  
III de l'article R.122-2-1 ?**

**NON**

## 4 - Caractéristiques générales du projet

### 4.1 Nature du projet

Cette opération, sous maîtrise d'ouvrage de la Commune de Bayeux, vise à réaménager un parc de stationnement actuellement affecté aux bus touristiques et situé sur le site du parking d'Ornano, 11 Boulevard Sadi Carnot, 14400 à Bayeux.

Afin de stabiliser l'offre globale de stationnement des véhicules légers à Bayeux, le parc de stationnement bus existant, actuellement constitué de 25 places de stationnement pour les bus, sera réaménagé en :

- 74 places pour véhicules légers
- 7 places bus en dépose minute.

#### Descriptif des travaux :

D'une surface de 3 266 m<sup>2</sup>, le parc de stationnement existant est actuellement entièrement imperméabilisé (enrobé sur l'ensemble de la surface).

Il est prévu de transformer cet espace selon les modalités suivantes :

1. Stationnement Bus en « dépose minute » sur une surface de 1 295 m<sup>2</sup> ;
2. Stationnement pour véhicules légers sur une surface de 1 512 m<sup>2</sup> ;
3. Création de séparations végétalisées sur une surface de 309 m<sup>2</sup> ;
4. Amélioration de la continuité piétonne ;
5. Création d'accès entre le parc de stationnement Véhicules légers existants et le futur parc VL.

Les travaux consistent en :

- Marquage peinture sur enrobé existant ;
- Désimperméabilisation de 461 m<sup>2</sup> d'enrobé et plantation d'arbustes et buissons de manière à créer des îlots paysagés ;
- Création de surbaissés pour les accès entre le parking existant et le nouveau parking véhicules légers ;
- Modification de l'emprise actuelle de retournement des bus pour créer du stationnement pour véhicules légers
  - o Travaux de transformation des espaces verts pour créer du stationnement véhicules légers (150 m<sup>2</sup>) :
    - Terrassement des espaces verts,
    - Création d'une nouvelle structure de voirie
    - Réalisation des enrobés
  - o Travaux de désimperméabilisation d'une partie des places de bus existantes (150 m<sup>2</sup>)
    - Démolition des enrobés
    - Dépose et récupération de la structure de voirie
    - Apport de terre végétale, engazonnement
    - Création de fosses d'arbres
    - Plantation des haies et arbres

Au titre du code de l'urbanisme, la commune de Bayeux propose de s'exonérer de réaliser des ombrières et un sol complètement perméable sur le parking existant.

- Le solde de désimperméabilisation est positif : 161 m<sup>2</sup> de désimperméabilisation au total :
  - o Noues paysagères créées : 108+45+159 = 312 m<sup>2</sup>
  - o Aire de retournement bus transformée en espaces verts : 149 m<sup>2</sup>
  - o Espaces transformés pour les V.L. : - 150 m<sup>2</sup>
  - o Espaces transformés pour les bus : - 150 m<sup>2</sup>

Soit un total de **161 m<sup>2</sup>** de surfaces désimperméabilisées

- Parking bus existant : l'actuel parking est aujourd'hui entièrement en enrobé. Le projet ne prévoit pas de travaux importants sur l'existant (hormis des noues paysagères)
- Remarques de l'ABF :
  - o Le parking est situé dans un site patrimonial remarquable (PSMV)
  - o L'architecte des Bâtiments de France a souhaité retrouver une cohérence paysagère avec l'actuel parking pour véhicules légers (présence de noues et d'ilots de véhicules d'environ 15 à 20 places qui seront bordées d'arbres ou de linéaires de haies)
  - o L'ajout d'ombrières viendrait perturber l'environnement existant (proximité des bords de l'Aure, espaces paysagers existants vers la rue de Nesmond, ...)
- Création de plantations : haies pour masquer les V.L. et arbres pour îlot de fraîcheur
  - o 10 arbres plantés (1 arbre pour 7 places de stationnement)
  - o 40.0 ml de haies (100 pieds)
- Coût total de l'opération :
  - o Le coût total des travaux s'élève à 90 000 € H.T. (hors ombrières)
  - o L'estimation pour installer des ombrières s'élève à largement plus de 15% du montant de l'aménagement. En effet, le coût pour couvrir les 74 places de stationnement ainsi que les circulations (1 512 m<sup>2</sup>) revient à 226 000 € H.T. (structure d'ombrières en bois sans panneaux photovoltaïques – Ratio de 150 €H.T. / m<sup>2</sup>)

***Voir Annexe 1 : plan état actuel***

***Voir Annexe 2 : Plan d'aménagement du Projet***

***Voir Annexes 4 – 5 et 6 : Vues du Projet AVANT & APRES TRAVAUX***

## **4.2 Objectifs du projet**

Le projet s'inscrit dans une double volonté de la Commune de Bayeux :

- Réduire les flux de véhicules dans le centre ancien afin de limiter les pollutions qui y sont associées ;
- Maintenir une offre de stationnement suffisante pour les véhicules légers à proximité du Musée de la Tapisserie et de l'Hôpital (120m), notamment au regard de la suppression de 76 places de stationnement rue aux coqs en raison des travaux d'extension du Musée et de création d'un jardin public paysagé.

## **4.3 Décrivez sommairement le projet**

### **4.3.1 Dans sa phase travaux**

Le planning prévisionnel prévoit des travaux sur une durée de 3 semaines.

#### **1. Désimperméabilisation des sols et plantations :**

Pendant la phase de travaux, il est envisagé d'isoler la zone de chantier pour transformer le parking bus existant pour les véhicules légers.

**Surfaces désimperméabilisées : 461 m<sup>2</sup> :**

- Démolition et évacuation des surfaces en enrobé (environ 10 cm)
- Enlèvement et réutilisation de la structure de voirie (environ 40 cm)
- Apport de terre végétale en lieu et place des surfaces terrassées
- Engazonnement de la zone devenue perméable
- Création de fosses d'arbres
- Plantations des 10 arbres et 40 ml de haies (100 pieds)

#### Surfaces imperméables : 300 m<sup>2</sup> :

- Terrassement de la zone concernée sur 50 cm
- Réalisation d'une structure de voirie pour véhicules (40 cm)
- Réalisation d'un enrobé sur 10 cm

La gestion des déchets sera faite dans les règles de l'art (lois et règlements applicables au retraitement des déchets). La structure de voirie sera réalisée avec les matériaux issus des terrassements sur l'existant.

#### 2. Création des jonctions véhicules

L'accès du futur parking véhicules légers se fera depuis la Rue Larcher (entrée du parking payant existant).

Il convient donc de réaliser les jonctions entre le parking existant et le futur parking véhicules légers :

- Remplacement des bordures existantes (surbaissés)
- Signalisation au sol pour indiquer les passages piétons

#### 3. Marquage peinture

L'actuel parking bus étant entièrement en enrobé, les futures places de stationnement véhicules légers et bus devront être identifiées avec du marquage peinture.

#### 4. VRD et aménagements paysagers :

Il s'agit principalement de :

- Passage de fourreaux dans les espaces verts à créer (pour extension éventuelle de l'éclairage public)
- Création de noues paysagères :
  - o *Ces noues auront la particularité d'infiltrer les eaux de pluies du parking et de désimpermabiliser l'espace existant.*
  - o *Il est également prévu d'y planter des haies et arbres dans ces noues pour masquer les véhicules stationnés et générer un îlot de fraîcheur*

#### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation

La création de 74 nouvelles places sur le site du Parc d'Ornano viendra favoriser le stationnement hors du cœur historique du centre-ville de Bayeux.

En effet, compte tenu de la suppression des 76 places de stationnement aux abords du Musée de la Tapisserie et la création de 74 places en entrée de commune, le flux de véhicules sera donc plus concentré sur ce futur parking et limitera sensiblement la circulation et le stationnement sur les rues aux Coqs, Nesmond, Larcher, ...

Le parking d'Ornano est actuellement situé sur un axe majeur et structurant pour le territoire. Le rond-point d'Ornano est déjà considéré comme une entrée de ville principale.

Les voies existantes (by-pass) aux abords du parc d'Ornano sont correctement dimensionnées. La création de 74 places sur ce secteur n'engendrera pas d'impact supplémentaire sur l'environnement étant donné que le flux de véhicules est déjà existant sur ce secteur.

#### **4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

Le projet sera soumis aux autorisations suivantes :

- Dépôt d'un permis d'aménager

NOTA : le parking est situé en S.P.R. (Site Patrimonial Remarquable)

***Voir Annexe 3 : extrait du P.S.M.V***

#### **4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération – préciser les unités de mesure utilisées**

- Surface du parking bus existant = 3 266 m<sup>2</sup>
- Surface dédiée aux véhicules légers = 1 512 m<sup>2</sup>
- Surface dédiée aux « Dépose-minute Bus » = 1 295 m<sup>2</sup>
- Surface dédiée aux espaces verts (désimperméabilisation) = 461 m<sup>2</sup>

#### **4.6 Localisation du projet**

**Parc Michel d'Ornano – 14 400 BAYEUX**

Coordonnées géographiques :

- Longitude : **49 272 919**
- Latitude : **0701 830**

***Voir Annexe obligatoire 2 : Plan de situation***

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le document d'urbanisme en vigueur est un S.P.R. (Site Patrimonial Remarquable) – planche n°14

P.S.M.V. (Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur)

***Voir Annexe 3 : extrait du P.S.M.V***

#### **4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

**OUI**

Il s'agit de modifier l'actuel parking bus existant en parking pour véhicules légers et parking « dépose-minute Bus ».

Et ceci, sans augmenter la surface imperméable du site. Au contraire, 161 m<sup>2</sup> seront désimperméabilisés au total.

#### **4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

**NON**

## 5 - Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Le Projet se situe-t-il :

- Dans une Zone Naturelle, d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ? **NON**
- En Zone de montagne ? **NON**
- Dans une zone couverte par un arrêté de protection biotope ? **NON**
- Sur le territoire d'une commune littorale ? **NON**
- Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? **NON**
- Sur un territoire couvert par un plan de prévention bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? **NON**
- Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ? **OUI**
  - *Site Patrimonial Remarquable*
- Dans une Zone Humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? **NON**
- Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? **NON**
- Dans un site ou sur des sols pollués ? **NON**
- Dans une Zone de répartition des eaux ? **OUI**
  - *Zone des « Eaux des nappes et bassins du Bajo-Bathonien »*
- Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ? **NON**
- Dans un site inscrit ? **NON**

Le Projet se situe-t-il dans ou à proximité :

- D'un site Natura 2000 ? **NON**
- D'un site Classé ? **NON**

## 6 - Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

#### RESSOURCES

- Engendre-t-il des prélèvements d'eau **NON**
- Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? **NON**
- Est-il excédentaire en matériaux ? **OUI**
  - Volumes de matériaux issus de la désimperméabilisation :
    - Enrobés = 46 m<sup>3</sup>
    - Structure de voirie = 185 m<sup>3</sup>
  - Les 46 m<sup>3</sup> d'enrobés seront évacués et traités
  - Les 185 m<sup>3</sup> de structure seront réutilisés pour la nouvelle structure (120 m<sup>3</sup> seront nécessaires pour la nouvelle structure)
- Est-il déficitaire en matériaux ? **NON**
- Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable / assainissement ? **OUI**

## MILIEU NATURE

- Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? **NON**
- *Le projet se situe en milieu urbain, sur un site complètement occupé par des surfaces minérales imperméables, destinées au stationnement de véhicules (bus touristiques).*
  - *Le projet propose donc une harmonisation du stationnement en entrée de Ville. Cela participe donc à limiter la présence des véhicules au cœur du centre historique et permet de réduire les surfaces imperméables (461 m<sup>2</sup> d'espaces verts seront créés)*
- Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? **NON**
- Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritime ? **NON**

## RISQUES

- Est-il concerné par des risques technologiques ? **NON**
- Est-il concerné par des risques naturels ? **OUI**
- *Remontées de nappes phréatiques : 2.5 à 5.00 ml (risque pour les infrastructures profondes)*
  - *Aléa retrait gonflement des argiles : **risque faible***
  - *Zone sismique : **risque faible***
- Engendre-t-il des risques sanitaires ? **NON**
- Est-il concerné par des risques sanitaires ? **NON**

## NUISANCES

- Engendre-t-il des déplacements / des trafics ? **NON**
- *Dans ce contexte, le projet n'engendre pas des déplacements / des trafics et entend conserver les flux existants :*
    - *Stationnement des bus au parking d'Ornano (en dépose-minute)*
- *Les 76 places supprimées Rue aux Coqs seront donc déplacées sur le parking Michel d'Ornano (74 places créées en entrée de ville et non en plein cœur historique et sur un axe majeur de déplacement sur Bayeux).*
- Est-il source de bruit ? **NON**
- Est-il concerné par des nuisances sonores ? **NON**
- Engendre-t-il des odeurs ? **NON**
- Est-il concerné par des nuisances olfactives ? **NON**
- Engendre-t-il des vibrations ? **NON**
- Est-il concerné par des vibrations ? **NON**
- Engendre-t-il des émissions lumineuses ? **NON**
- *L'éclairage public du site sera remplacé par un éclairage LED*
  - *Une extinction nocturne de l'éclairage public sera mise en place*
- Est-il concerné par des émissions lumineuses ? **NON**

## EMISSIONS

- Engendre-t-il des rejets dans l'air ? NON
- Engendre-t-il des rejets liquides ? NON
- Engendre-t-il des effluents ? NON
- Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? OUI
  - Déchets d'enrobés suite à la désimperméabilisation

## PATRIMOINE / CADRE DE VIE / POPULATION

- Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? NON
  - *Situé en périphérie du centre historique de la Commune de Bayeux, près d'un axe de circulation à 4 voies, le projet de modification du parking bus existant prévoit :*

### 1. L'intégration d'espaces verts

*Le projet ne porte pas atteinte au patrimoine architectural, mais au contraire : il permet l'implantation de végétaux synonymes d'îlots de fraîcheurs, de masque paysagé et d'infiltration des eaux pluviales.*

### 2. Une limitation du stationnement longue durée des bus touristiques à proximité immédiate du centre historique

*L'actuel parking bus peut accueillir en pleine période estivale jusqu'à 25 bus en simultané. Le projet prévoit donc du stationnement en dépose-minutes (7 places) et 1 aire de service existante. Les bus devront ensuite se stationner en mode longue durée sur les parkings bus existants de la gare sncf (330M environ) ou du Musée de la Bataille de Normandie - Bvd Fabian Ware (650 m environ). Ces deux sites ne sont pas dans le centre ancien de la Ville de Bayeux et sont déjà aménagés pour accueillir une telle capacité de bus.*

### 3. De déplacer le stationnement des véhicules légers en entrée de ville

*Afin de compenser les places de stationnement, 74 places seront donc dédiées sur ce parking d'Ornano (en dehors du centre historique).*

- Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements) notamment l'usage du sol ? NON
  - *Le parc Michel d'Ornano étant actuellement entièrement en surface en enrobé. Il n'est pas prévu d'espaces imperméables supplémentaires. Au Contraire, 461 m<sup>2</sup> d'espaces enrobés seront transformés en espaces verts*

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Le projet participe d'une compensation de la suppression de stationnement rue aux coqs prévue dans le cadre du projet de reconfiguration du Musée de la Tapisserie (un projet ayant fait l'objet le 9 septembre 2024 d'une décision de dispense d'évaluation environnementale après examen au cas par cas). Il permet de reporter un flux de véhicules cherchant un stationnement vers l'entrée de ville en lieu et place du centre historique et de ses rues étroites.

Dès lors que le projet du Musée se fait à nombre de visiteurs constant sur l'année, aucune augmentation du trafic sur la zone n'est à prévoir.

Toutefois, ce dossier indiquait la potentielle acquisition d'une Cour dans un rayon de 150m environ du musée jusqu'alors en négociation pour y réaliser une compensation de 20 places de stationnement public.

Compte tenu du coût prohibitif de l'acquisition de cette Cour et des observations du public recueillies dans le cadre de l'enquête publique préalable à la désaffectation et au déclassement du domaine public routier communal en vue du projet de redéploiement du musée de la Tapisserie de Bayeux, qui s'est déroulée du 15 octobre 2024 au 30 octobre 2024, il a été décidé de renoncer à l'acquisition de cette Cour et de créer en lieu et place 74 places de stationnement à d'Ornano (120m environ du musée et de 200m environ de la rue aux coqs).

### **6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

**NON**

### **6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables**

**SANS OBJET**

**6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).**

**SANS OBJET**

## **7 - Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu du bilan positif attendu sur chacun des aspects du projet analysé, il nous semble justifié que le projet soit dispensé de faire l'objet d'une évaluation environnementale.

En effet, il est attendu un effet globalement positif, qui se traduit aussi bien par la désimperméabilisation des sols, la modification très succincte des aménagements existants, l'apport de végétalisation et la limitation des véhicules en centre-ville.

Enfin, le fait de déporter, d'une part le flux visiteurs du musée de la Tapisserie (150m), et d'autre part le flux riverains de la rue aux coqs en dehors du centre historique (200 m environ) engendrera moins de gaz à effet de serre puisque les véhicules effectueront moins de rotations pour trouver une place dans des rues exigües.

## 8 - Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

1. CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire »
2. Plan de situation au 1/25 000
3. Photographies datées de la zone d'implantation dans le paysage lointain avec localisation cartographique (Plan + dossier photos)
4. Photographies datées de la zone d'implantation dans l'environnement proche avec localisation cartographique (plan + dossier photos)
5. Plan du projet (plan de masse)

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

1. Annexe 1 : plan Etat existant
2. Annexe 2 : plan d'aménagement du Projet
3. Annexe 3 : extrait du PSMV
4. Annexe 4 : Vue n°1 : Avant et Après travaux
5. Annexe 5 : Vue n°2 : Avant et Après travaux
6. Annexe 6 : Vue n°3 : Avant et Après travaux

## 9 - Engagement et signature

 Pour le MAIRE,  
L'Adjoint aux Travaux  
Jean LEPAULMIER